

OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE

SENACS 2025
données 2024

PROJET



Système d'Échanges National des Centres Sociaux

Édito

Développer le lien social et les solidarités, permettre l'accès à la culture et aux loisirs, valoriser les personnes, agir sur la santé physique et mentale, faciliter l'accès aux droits et aux services, développer les capacités de chacun, favoriser l'engagement bénévole, dynamiser le territoire...

Par toutes ces actions d'utilité sociale, les structures de l'animation de la vie sociale ont des effets multiples, à l'échelle individuelle et collective, à plus ou moins long terme. Alors que les besoins sociaux explosent, centres sociaux et espaces de vie sociale sont des ressources incontournables pour le développement social et la cohésion des territoires. Ils peuvent aussi bien prévenir les vulnérabilités, adoucir les difficultés qu'innober et inventer des solutions du quotidien.

En coopération avec les collectivités et le tissu d'acteurs locaux, à l'échelle d'un quartier, d'une commune ou d'une communauté de communes, leurs projets sociaux, agréés par la Caisse d'allocations familiales s'ajustent, à partir des envies et besoins des habitants, aux enjeux du moment, qu'ils soient écologiques, démographiques, numériques.

Malgré les difficultés économiques qu'elles traversent, plus que jamais, ces « places de village » ou « secondes maisons » sont indispensables et doivent être envisagées comme des biens à préserver.

C'est pourquoi les partenaires du schéma départemental de l'animation de la vie sociale portent une attention particulière aux modèles socioéconomiques des structures, une vision englobant l'ensemble des ressources et moyens mobilisés pour les projets. Les faire évoluer tout en gardant le cap de l'utilité sociale invite à des choix de territoires, par des alliances renouvelées entre les centres sociaux et EVS et les collectivités locales et territoriales.

La présente plaquette en illustre quelques champs des possibles pour nourrir le dialogue.



Sommaire

Les structures d'animation de la vie sociale	3
Portrait des structures de l'AVS	4
Les habitants, une priorité & Des actions au plus près des enjeux	5
Centres sociaux et espaces de vie sociale : catalyseurs de dynamiques locales et d'innovations sociales	6
Des moyens et ressources dédiés aux finalités du projet social	7
Ancrage territorial & Faire réseau sur les territoires	8
Des habitants bénévoles & Des équipes salariées au service des projets	9
Ressources financières	10
Fiche Nationale	11

Légende :

- Données des centres sociaux
- Données des espaces de vie sociale

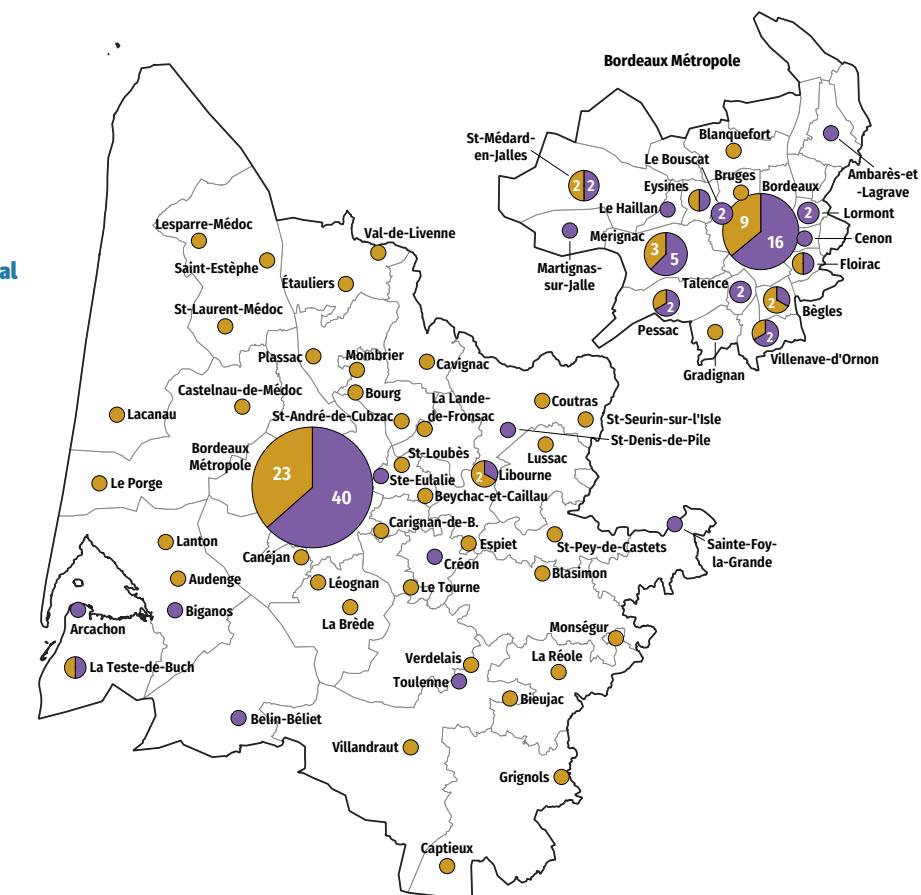
Crédits photos de couverture : Amélie Héroux, Laurent Sanson, Lucile Barbey, Marta Nascimento, Pierre Leray, Yann Castanier et Yves Nivot.

Gironde →

Les structures d'animation de la vie sociale



112
structures au total
en Gironde



50
centres sociaux
agrésés par la Caf

→ 46 ont répondu
à l'enquête

Territoire d'intervention :

88%
à dominante
urbaine



12%
à dominante
rurale

→ 36% situés sur un quartier prioritaire politique de la Ville (QPV)

62
espaces de vie sociale
agrésés par la Caf

→ 45 ont répondu
à l'enquête

Territoire d'intervention :

53%
à dominante
urbaine



47%
à dominante
rurale

→ 18% situés sur un quartier prioritaire politique de la Ville (QPV)
→ 18% situés en zone France ruralités revitalisation (FRR)

Portrait des structures de l'AVS

Les structures de l'animation de la vie sociale sont diverses mais visent toutes l'émancipation des habitants et la transformation sociale. Elles sont implantées sur les quartiers ou les territoires ruraux et agissent dans la proximité, au service de tous les habitants.

Les centres sociaux

122 000 habitants touchés par les actions des centres sociaux en 2024

Mode de gestion :

- 78% en gestion associative
- 22% en gestion collectivité locale

Budget moyen :

845 200 €



Bénévoles et salariés :

634

bénévoles de pilotage

1 204

salariés → soit 651 ETP



50 heures

d'ouverture hebdomadaire en moyenne par centre social

→ dont **33 heures** d'ouverture de l'accueil

Les espaces de vie sociale

101 620 habitants touchés par les actions des EVS en 2024

Mode de gestion :

- 87% en gestion associative
- 11% en gestion collectivité locale
- 2% en cogestion

Budget moyen :

195 400 €



Bénévoles et salariés :

441

bénévoles de pilotage

230

salariés → soit 147 ETP



39 heures

d'ouverture hebdomadaire en moyenne par EVS

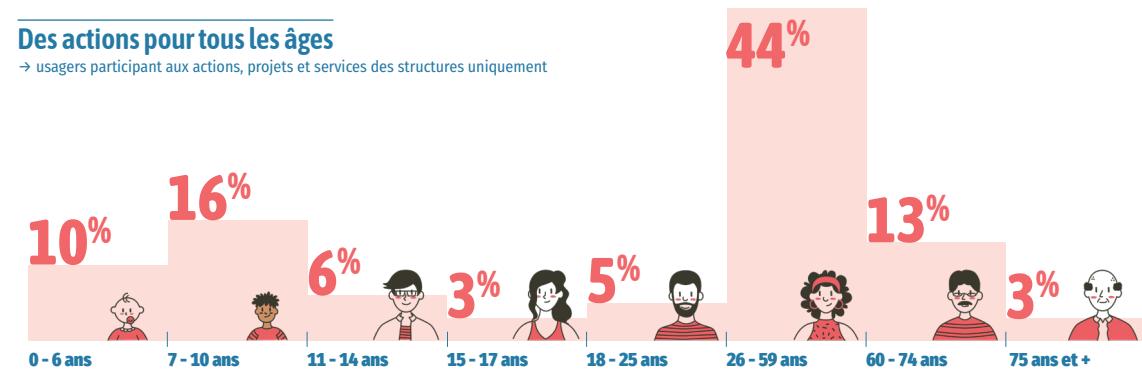
→ dont **30 heures** d'ouverture de l'accueil

Les habitants, une priorité

Les actions et les projets des centres sociaux et espaces de vie sociale sont tout entier tournés vers les habitants de leur territoire. Ils adaptent leur offre au profil des habitants et à leurs besoins, en s'efforçant de toucher toutes les tranches d'âge et en appliquant une démarche d'aller-vers.

Des actions pour tous les âges

→ usagers participant aux actions, projets et services des structures uniquement



Toucher la population du territoire en développant l'aller-vers

94% des structures proposent des actions ou des activités d'aller-vers, que ce soit dans l'espace public ou chez des partenaires.

7,4 heures réalisées chaque semaine lors d'actions d'aller-vers (en moyenne)

→ soit **49 416** habitants concernés au total

→ Ces actions peuvent prendre la forme d'événements locaux, d'animation de rue ou chez un partenaire, d'animation de débats dans l'espace public ou encore de porte-à-porte.

Des actions au plus près des enjeux

Les actions des structures répondent aux enjeux sociaux identifiés localement et aux besoins exprimés par les habitants. Si les thématiques d'intervention sont assez semblables, la spécificité de chaque structure réside dans la mise en œuvre des actions, selon des modalités propres à chaque contexte local. Et toujours en concertation entre professionnels, bénévoles et habitants.

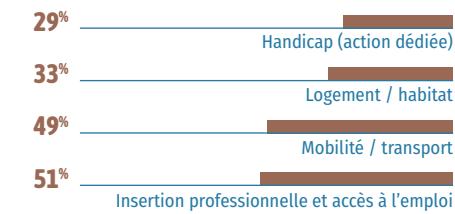
Des thématiques et des besoins partagés :

→ actions menées par +80% des structures

- Accès à la culture
- Accès aux loisirs
- Parentalité
- Citoyenneté et cohésion sociale
- Lutte contre l'isolement
- Accès aux droits
- Écologie et environnement
- Solidarités

Des thématiques et des besoins spécifiques à certains territoires :

→ en % de structures concernées



Centres sociaux et espaces de vie sociale : catalyseurs de dynamiques locales et d'innovations sociales

Les centres sociaux et les EVS sont des lieux d'accueil, de rencontre et de co-construction au cœur des territoires. Ils reposent sur des valeurs essentielles : solidarité, citoyenneté, émancipation collective.



Des moyens et ressources dédiés aux finalités du projet social

La valeur ajoutée des structures réside dans leurs manières d'agir (8 fondamentaux de l'animation globale) et dans les singularités de leurs modèles socioéconomiques (MSE).

En 2025, en Gironde, deux groupes de travail ont émergé, mobilisant centres sociaux, EVS et partenaires départementaux : l'un sur la mesure de l'utilité sociale, l'autre sur les MSE de l'animation de la vie sociale. L'objectif ? S'approprier les notions, des méthodes et des outils pour expliquer l'impact des projets, mieux comprendre les modèles pour en maîtriser les évolutions possibles.



MSE, de quoi parle-on ?

Le modèle socioéconomique montre comment s'organisent les moyens dont dispose la structure pour réaliser son projet. Il décrit les ressources disponibles et les choix d'affectation par domaine d'activités. C'est un outil de pilotage.

MSE et animation de la vie sociale

- Des **ressources locales**, fortement **hybridées**, relevant des 3 leviers des MSE.
- La **subvention publique** logiquement au cœur des leviers économiques pour tenir le cap de l'intérêt général
- Part des financements publics dans les budgets en France :
 - 82% pour les centres sociaux
 - 69% pour les EVS

Parler MSE, c'est regarder la valeur produite par le projet, pour ses parties prenantes et pour les territoires.

- Emplois pérennes
- Habitants engagés pour le bien commun
- Expérience et émancipation collectives
- Maillage de projets multi partenariaux
- Politiques publiques au plus près des habitants
- Coopérations, confiance et solidarités entre acteurs locaux

Les 3 leviers du modèle socio-économique

1 RICHESSES HUMAINES	2 LEVIERS ÉCONOMIQUES	3 ALLIANCES
<ul style="list-style-type: none"> • Salariés • Bénévoles • Services civiques • Stagiaires • Mécénat de compétence 	<ul style="list-style-type: none"> • Subventionnement : subvention publiques, mécénat, crowdfunding • Investissement sociétal : partenariats stratégiques • Revenus d'activités : commande publique, vente, formation, prestation de conseils 	<ul style="list-style-type: none"> • De positionnement • De production / diffusion • De moyens

Quelles formes d'engagement et quelles compétences mobiliser ?

Quels leviers de financement ?

Quelles synergies territoriales ?

Source : Le Rameau

Ancrage territorial

Les centres sociaux et espaces de vie sociale développent un projet d'animation globale ancré dans des enjeux locaux. Ils contribuent ainsi à soutenir la vie locale, notamment associative. Ils favorisent des initiatives d'habitants et, en cohérence avec un diagnostic de besoins coconstruit avec les habitants et les partenaires, ils animent la vie locale.

Soutenir et animer la vie locale

642 initiatives d'habitants ou collectifs d'habitants soutenus



1 004 associations accueillies par les centres sociaux



→ dont 49% pour une fonction ressources ou partenariat

1 857 événements locaux portés ou accompagnés par les structures



20 associations ou entreprises nées d'un accompagnement d'un centre social en 2024



Faire réseau sur les territoires

Le réseau institutionnel, associatif ou économique permet de consolider des partenariats sources de dynamisme d'action et de projet dans les centres sociaux et EVS.

98% de structures impliquées dans des contrats ou projets liés aux politiques locales.

76% animent des dynamiques partenariales sur leur territoire.

35% animent des réseaux hybrides intégrant des habitants, des élus ou des professionnels

86% impliquées dans une CTG (convention territoriale globale).

41% animent des réseaux d'acteurs associatifs, entreprises, ESS.

100% co-portent des actions ou des projets avec d'autres structures du territoire.
→ dont 66% au moins 1 fois par trimestre

67% impliquées dans un PEDT (projet éducatif territorial).

17% animent des dispositifs ou des politiques locales.

Des habitants bénévoles

Le projet même d'une structure d'animation de la vie sociale est indissociable de l'implication d'habitants bénévoles. Celle-ci est encouragée et accompagnée. Le « parcours habitants » est de plus en plus formalisé dans le projet social.

3 052 bénévoles impliqués au total



51% dans les activités de façon régulière
35% dans les activités de façon ponctuelle
21% dans le pilotage du centre social

→ soit **93,2** ETP de bénévolat
→ **49 heures**/an/bénévole (moyenne)

Répartition totale par genre :



2 223 bénévoles impliqués au total



55% dans les activités de façon régulière
34% dans les activités de façon ponctuelle
20% dans le pilotage de l'EVS
→ soit **101,9** ETP de bénévolat
→ **74 heures**/an/bénévole (moyenne)

Répartition des bénévoles par classe d'âge :



Des équipes salariées au service des projets

Les structures de l'animation de la vie sociale s'appuient sur les compétences et l'engagement de leurs équipes salariées, souvent renforcés des stagiaires et services civiques.

1 204 / 230 salariés



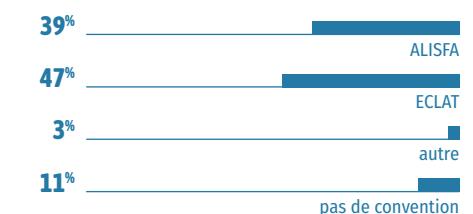
→ soit **650,6 / 146,7** ETP
→ dont **44% / 60%** en CDI

435 / 229 stagiaires et services civiques accueillis et accompagnés



Convention collective nationale appliquée :

→ données concernant les structures associatives



52% des structures ont connu des renouvellements de personnel sur les fonctions sociales et de pilotage en 2024.

36% des structures ont connu des vacances de poste, toutes fonctions confondues.

Ressources financières

Les structures d'animation de la vie sociale élaborent leur budget en combinant différents financements de partenaires, en priorité la Caf, des collectivités locales et l'État. La participation des usagers est cependant conséquente.

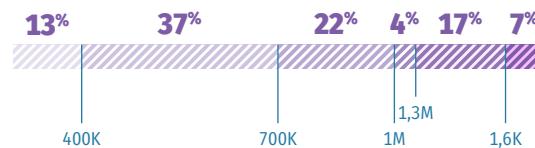
Les centres sociaux

→ budget global

38 877 000 €

→ 845 200 €
de budget moyen

Répartition des centres sociaux par budget :



69% part du budget
des centres sociaux consacrée
à la masse salariale (moyenne)



Répartition des financements

↓ Centres sociaux



Les espaces de vie sociale

→ budget global

8 599 000 €

→ 195 400 €
de budget moyen

Répartition des EVS par budget :



59% part du budget
des EVS consacrée
à la masse salariale (moyenne)



Fiche nationale

- Un observatoire national partagé entre CNAF et FCSF et co-piloté en local par les 2 réseaux
- Un panorama annuel de l'activité des centres sociaux et des espaces de vie sociale

2 405 centres sociaux

77%
à dominante
urbaine



23%
à dominante
rurale

1 775 espaces de vie sociale

43%
à dominante
urbaine



57%
à dominante
rurale

6,1 millions
d'habitants touchés par l'action des centres sociaux

28 650
bénévoles dans les
instances de pilotage



62 970
salariés



106 850
bénévoles d'activités

**12,5 ETP en moyenne
par structure**

2,1 millions
d'habitants touchés par l'action des EVS

16 550
bénévoles dans les
instances de pilotage



9 540
salariés



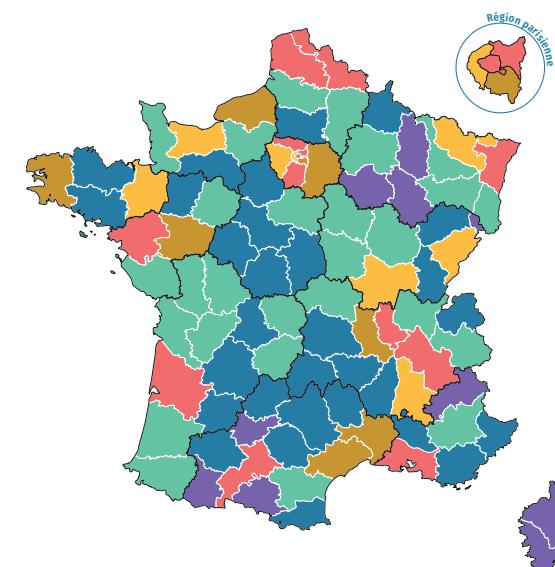
62 350
bénévoles d'activités

**2,7 ETP en moyenne
par structure**

729 400 € budget moyen

Densité de répartition des structures

- Moins de 15 structures
- De 15 à 29 structures
- De 30 à 44 structures
- De 45 à 59 structures
- De 60 à 74 structures
- 75 structures et plus



COORDINATION DÉPARTEMENTALE

Caisse d'allocations familiales de la Gironde
Rue du Docteur Gabriel Péry - 33078 Bordeaux Cédex
animationdelaviesociale@caf33.caf.fr

Fédération des centres sociaux de la Gironde
123 avenue René Cassagne - 33150 Cenon
accueil@gironde-centres-sociaux.fr

COORDINATION NATIONALE

Un projet co-porté par la CNAF, la FCSF et leurs réseaux.

Caisse Nationale des Allocations Familiales - CNAF
→ *Eric Desroziers et Évelyne Lebossé-Couëtil*

Fédération des centres sociaux et socioculturels de France - FCSF → *Anne Fleury-Raemy*

Caisse d'Allocations Familiales du Rhône - Caf du Rhône
→ *Élisabeth Caron et Éva Bernard*

Union Régionale Auvergne Rhône Alpes Centres Sociaux - AURACS → *Fabrice Gout*

Coordinateur national → *Alexis Gruyer*

Coordination - Secrétariat de rédaction → *Agnès Bureau*

Graphisme → *Tip! - Thibault Pilard*

PROJET SENACS

Expérimentation locale au démarrage (Rhône-Alpes), l'Observatoire SENACS - Système d'Échanges National des Centres Sociaux – rend compte depuis plus de 10 ans des activités et de l'organisation des centres sociaux et des espaces de vie sociale pour l'ensemble des territoires, départements et régions en métropole et Outre-Mer.

Animé localement par les Caf et les Fédérations locales ou Unions régionales des centres sociaux, SENACS est un outil partagé au service de la valorisation et de l'engagement des structures de l'animation de la vie sociale. Coordonné à l'échelle nationale, l'Observatoire appuie ses résultats et ses productions sur la base d'une enquête annuelle, diffusée à l'ensemble des presque 2 400 centres sociaux et 1 700 EVS. Couvrant les grands pans de la vie et des réalisations des structures, cette enquête contribue à qualifier leur impact sur les territoires.

Selon le principe de savoir « compter autrement » et « ne pas tout compter » (tel qu'inspiré du regard du philosophe Patrick Viveret), l'Observatoire se donne ainsi l'ambition d'éclairer et d'apprécier la valeur de structures « en contexte » impliquées pour répondre aux défis de notre société.

Consulter les publications et données de SENACS :
→ www.senacs.fr

Suivre l'actualité de SENACS sur LinkedIn - page Senacs – Observatoire des centres sociaux et des EVS



PROJET → édition 2025



Système d'Échanges National des Centres Sociaux

→ www.senacs.fr

